
Adresse de la société des Amis de la constitution de 1793, strictement régénérée, séante à Marmande à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des Amis de la constitution de 1793, strictement régénérée, séante à Marmande à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 18-19;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21123_t1_0018_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

i

[*La société républicaine de Lesparre à la Convention nationale le 16 vendémiaire an III*] (32)

Législateurs.

Nous vous avons félicité dans le temps sur l'énergie que vous déployâtes dans les journées des 9 et 10 thermidor, journées à jamais mémorables qui virent terrasser les infâmes triumvirs Robespierre, Couthon et Saint-Just et leurs têtes tomber sous le glaive de la loi avec celles de leurs principaux complices; ne voulant pas perdre les fruits d'une si heureuse révolution, nous vous conjurons aujourd'hui au nom du bonheur de 25 millions d'hommes de déjouer par votre constante fermeté les projets sanguinaires des continuateurs de ces monstres en scélératesse et en tyrannie; tenés d'une main vigoureuse les renes du gouvernement révolutionnaire que vous avés décrété, méprisés les clameurs impuissantes d'une poignée de scélérats qui voudraient à l'aide d'une terreur générale pouvoir perpétuer encore leurs horribles brigandages, occupés vous sans relâche à guérir les plaies dangereuses que la tourbe impure des Robespieristes composée de frippons et d'assassins a faites à la république et vous recueillires les applaudissemens de tous les républicains probes et vertueux.

C'est vous législateurs qui devez faire arriver au port le vaisseau révolutionnaire; la nation entière vous a confié cette honorable tâche poursuivés avec courage la carrière dans laquelle vous êtes entrés depuis la chute du tiran Robespierre et vous remplirés les vœux du grand peuple que vous représentés; l'aristocratie et le fanatisme sont aux abois il ne s'agit plus que de terrasser l'intrigue; mettes contre elle la terreur à l'ordre du jour et cette peste publique n'existera bientôt plus; ravives le commerce et l'industrie et la France florissante, heureuse et triomphante consacra vos noms à la postérité. Vive la république, vive la Convention nationale, périsent les intrigans.

BERNARD, *président*, ROUX aîné, CONSTANT,
BERNARD, CARTEYRON, CADET, SUPERNA,
BERNON, RAMBAUD *et 28 autres signatures*.

j

[*La société populaire de La Thieuloye à la Convention nationale, le 5^{ème} jour sans-culotide an II*] (33)

(32) C 325, pl. 1403, p. 18.

(33) C 325, pl. 1403, p. 19.

Liberté, Fraternité, Égalité ou la mort.

Citoyens représentans

Par quel horreur ne fumes nous point saisis en apprenant les dangers que vous avez courus et les infâmes proges de ces tigres altérés de sang, qui, heureusement vous avez reconnu pour sauver la république des pièges qu'on lui tendoit : grâces donc vous soient rendues, ainsi qu'à la providence qui nous a préservé de la tyrannie; que votre énergie a été sublime, ainsi que votre courage a découvert les traîtres qui infectoient le territoire sacré de la liberté, qui en se couvrant du manteau du patriotisme cachoient sous le voile de la vertu les plus noires perfidies, ces scélérats ne savent donc point que les âmes des hommes libres qui gouvernent l'univers seconde nos efforts, il ne savent donc pas que nos armées victorieuses portant l'épouvante et l'effroi dans le cœur des tyrans, ne craignent par les complots des ennemis de la liberté leurs trames horribles sont toujours déjoués.

Représentans nos cœurs se soulèvent encore au souvenir affreux de ces êtres éternellement cruels qui comprimoient, étouffoient autour d'eux les sentimens de l'humanité et de la justice pour servir et contenter leur passion barbare. Vous nous en avez heureusement délivré de ces hommes sanguinaires qui ne cachoient point la soif du sang dont ils étoient avides, tout en parlant des vertus, ils suivoient hardiment le chemin du crime.

Continuez sages représentans vos glorieux travaux, investis de la confiance du peuple, ne cessez de faire justice des traîtres et des intrigans. Nous contemplons avec admiration vos mémorables travaux dans l'administration de l'Europe. De notre côté nous usons de tout notre pouvoir pour détruire le moindre vestige du fanatisme : nous avons pour principe la raison, l'humanité et la justice, nous chérissions la liberté, l'égalité et la fraternité.

Nous vous renouvelons ici, illustres représentans le serment fait tant de fois, d'avoir constamment en horreur les tyrans et leurs complices, de ne jamais reconnoître que la loy et la Convention, rien que la Convention, et mourir plutôt mil fois que de jamais enfreindre ce serment sacré.

Vive la République, vive la Convention.

ROGER, *président*, CAPION, DUPUIS
et six autres signatures.

k

[*La société des Amis de la constitution de 1793, strictement régénérée, séante à Marmande, à la Convention nationale, le 13 vendémiaire an III*] (34)

(34) C 325, pl. 1403, p. 20.

Liberté, Patrie, Égalité,

Représentants du peuple,

Les citoyens de Marmande vous doivent aussi l'expression de leurs sentimens et le compte fidèle de l'esprit public qui règne dans leur commune. Nous avons vu avec une joie sincère la chute du dernier tyran, la liberté des français ne doit pas moins au 9 thermidor qu'au 10 août et pour la gloire de la Convention nationale, il existe entre ces deux révolutions cette différence mémorable que la première est due presque toute entière à sa mâle énergie, et à son généreux mépris de la mort.

Représentants du peuple ne perdez pas le fruit d'une si belle victoire; ne souffrez pas que des êtres ambitieux immoraux et cupides, dignes satellites de Catilina réveillent de coupables espérances et veuillent encore asservir le peuple par la terreur, le pillage et la mort, que les rênes du gouvernement révolutionnaire dont nous désirons le maintien ne soient confiées dans toute l'étendue de la République qu'à des mains fermes et pures; que partout la confiance et l'amour des loix républicaines succèdent à ce sentiment douloureux et oppressif qui étouffoit en nous les plus beaux sentimens de la nature.

Ah! ce n'est pas parmi nous que l'aristocratie relève la tête et que le patriotisme gémit opprimé. Nous conserverons toujours ce feu sacré qui brûla dans nos coeurs depuis l'aurore de la liberté; nous avons une égale haine pour l'aristocratie dans toutes les formes hideuses, et pour l'oppression triumvirale.

Nous regardons la liberté des opinions et de la presse comme la sauvegarde de nos droits et cinq ans de révolution nous ont trop éclairés pour avoir à redouter l'abus de ce droit imprescriptible qu'a tout homme libre de penser, de parler et d'écrire.

Représentans du peuple, nous regardons comme les ennemis déclarés, comme les auteurs infames des troubles et de la guerre civile, ceux qui voudroient nous détacher du seul centre d'unité que nous connoissons, de la Convention nationale, nous ne cesserons de l'environner de notre confiance et de notre attachement parce qu'elle est à la hauteur de ses augustes fonctions.

Vive la République, vive la Convention nationale; tel sera toujours le cri de ralliement des vrais républicains.

Suivent 127 signatures.

l

[*Les citoyens composant la société populaire et républicaine de la commune du Puy, épurée publiquement les 26, 27, 28 et 30 thermidor, à la Convention nationale, s. d.*] (35)

(35) C 325, pl. 1403, p. 30. Adresse imprimée de 7 pages. *Bull.*, 8 brum. (suppl.); *M. U.*, XLV, 171.

Égalité, fraternité, liberté ou la mort.

Citoyens Représentans,

Ecoutez de vieux patriotes, à qui cinq ans de révolution ont appris à penser. Nous vous faisons passer les résultats de nos réflexions sur la situation actuelle de la République, et en particulier de notre département : ils sont dictés par la franchise et ont mûri dans le calme des passions.

Si c'est être Républicain que de faire retentir chaque jour les tribunes des sociétés populaires, de vociférations; si c'est être patriote par excellence, que de crier sans cesse : égorgéons, traduisons au Tribunal révolutionnaire, aux commissions de sang (36), tel ou tel individu, parce qu'il est notre ennemi; parce qu'il nous déplaît, n'étant pas toujours de notre avis, ou parce qu'on se plaît à le dire aristocrate.

Si c'est être vertueux, que d'imposer des taxes révolutionnaires et les faire tourner à son profit, que de prêcher l'abstinence et se gorger de mets avec une foule de courtisanes (37).

Si c'est être ami du Peuple, que de le flagorner pour l'égarer et le faire servir d'instrument à sa fortune et se mettre à la place de ceux qu'on traduit à l'échafaud.

Si c'est défendre les intérêts du Peuple, que de s'accoler quelques êtres immoraux et préparer dans les ténèbres, des listes de proscription, dicter des arrêts de mort, menacer à chaque instant de la guillotine, quiconque ne partage pas ces opinions sanguinaires, circonvenir les représentans, surprendre leur religion, attiser les vengeances de ceux qui se laissent subjugués par les passions, accaparer les emplois publics, en écarter la probité, afin de rétablir l'anarchie et la terreur. *Dans ce sens, Représentans, nous ne sommes ni Patriotes, ni Républicains, ni Vertueux.*

Mais, s'il faut lutter avec énergie contre la tyrannie; s'il faut terrasser l'immoralité et l'anarchie, poursuivre à outrance les aristocrates, les égorgés, les calomnieux, les dominateurs et les démagogues, surveiller les fédéralistes, les modérés et déclarer une guerre à mort à tous les royalistes et à toutes ces hordes sanguinaires qui ne vivent que de désordre; s'il faut partager sa fortune avec ses frères indigens; s'il faut honorer la piété filiale, la vieillesse et le malheur, s'il faut être bon fils, bon époux et bon père, pardonner à l'erreur, combattre le vice, courir sans cesse dans les campagnes pour propager l'instruction, éclairer ses frères agriculteurs, sur leurs vrais intérêts, leurs devoirs et l'austère observance des lois; s'il faut maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République et le gouvernement révolutionnaire dans toute son intégrité jusqu'à la paix; s'il faut, enfin, donner l'exemple de toutes les vertus publiques et privées. Représentans, nous

(36) En note dans l'adresse : « Telles que celles d'Orange, de Commune-Affranchie et autres ».

(37) En note dans l'adresse : « La commission d'Orange et de Nimes avoit à sa suite une foule de courtisanes ». A la place de « foule » le texte portait « une trentaine ».